Élections Professionnelles

1er au 8 DÉCEMBRE 2022

Suivant votre grade et affectation, vous aurez à voter pour les instances suivantes

JE VOTE SNPPS

CAPL ASPTS

Pour tous les PTS de catégorie C de la zone concernée

CAPN ASPTS, TPTS, IPTS

Pour tous les PTS de catégorie A, B et C quelle que soit l'affectation

Pour les CSA (Comités Sociaux d'Administration), le SNPPS aura des candidats dans les listes du BLOC SYNDICAL

JE VOTE LE BLOC SYNDICAL

CSA SCRPN

Pour tous les PTS affectés dans les LPS du SNPS et au SNPS hors LPS (ex SCPTS), quel que soit le grade

CSA DÉPARTEMENTAL PN

Pour tous les PTS affectés dans les services territoriaux du département quel que soit le grade

CSA MINISTERIEL ET CSA RPN

Pour tous les PTS quels que soient le grade et l'affectation

Le SNPPS, le seul syndicat de Policiers Scientifiques pour les Policiers Scientifiques !